



**HAL**  
open science

## Le Front national en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Joël Gombin

► **To cite this version:**

Joël Gombin. Le Front national en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Pascal Delwit. Le Front national. Mutations de l'extrême droite française, Editions de l'Université de Bruxelles, pp.191-209, 2012, Science politique. halshs-00673076

**HAL Id: halshs-00673076**

**<https://shs.hal.science/halshs-00673076v1>**

Submitted on 21 Dec 2015

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Le Front national en Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Joël Gombin

Université de Picardie Jules Verne / CURAPP – UMR CNRS 6054

L'affinité électorale qui semble unir le Front national (FN) au pourtour méditerranéen depuis plus de vingt-cinq ans est devenue une telle évidence aux yeux tant des acteurs politiques que des observateurs et, au-delà, du grand public, qu'elle en vient à faire oublier que les territoires de prédilection du Front étaient, lors de l'émergence électorale de celui-ci, bien différents. Ainsi, Dreux fut, dès les élections cantonales de 1982, la première localité inscrite dans le panthéon frontiste – il faut d'ailleurs noter que lors de ce scrutin, c'est dans le Nord, dans le canton de la Grande-Synthe, que le FN réalise son meilleur score, avec 13,3 % des suffrages exprimés –, et lors des élections municipales de 1983, c'est dans le 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris que Jean-Marie Le Pen se présente, et est élu conseiller municipal. Encore lors des élections législatives de mars 1986, il dirige la liste du Front national à Paris et est ainsi élu député de la capitale.

Pour autant, dès le milieu de la décennie 1980, le Sud méditerranéen, et en particulier la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), deviennent bien un des territoires emblématiques du succès grandissant et, semble-t-il, irrésistible du Front. Lors des élections européennes de 1984, premier test électoral à l'échelle nationale après le succès de Dreux en 1983, les départements du Sud-Est (Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Var, Alpes-Maritimes) sont ceux dans lesquels le FN obtient ses scores les plus élevés. Et, en 1985, c'est à Marseille que le Front obtient l'élection de son premier conseiller général, Jean Roussel (un notable de droite passé au Front, et dont l'élection a été aidée en sous-main par le maire socialiste Gaston Defferre et son opposant UDF Jean-Claude Gaudin). Dès lors, s'installe largement la représentation d'un Front fortement ancré dans le Sud-Est, et notamment en région PACA – représentation particulièrement renforcée, au cours des années 1990, par la conquête par le FN de quatre mairies de la région (Toulon, Orange et Marignane en 1995, Vitrolles en 1997).

Il est aisé d'opérer un glissement de cette représentation d'une région acquise à l'extrême-droite à une forme de naturalisation de cette affinité électorale – évidemment pathologique – entre un territoire et une force politique. Certains ont ainsi pu évoquer un mystérieux « maléfice méridional<sup>1</sup> » pour rendre compte de ce succès, ramenant l'audience du parti de Jean-Marie Le Pen à une sorte d'esprit local, et faisant le parallèle avec des

---

<sup>1</sup> D. Van Eeuwen, J. Viard, *Main basse sur la Provence et la Côte d'Azur*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, 2003.

phénomènes politiques de l'entre-deux-guerres (la carrière politique de Sabiani à Marseille par exemple<sup>1</sup>). Pourtant, cette naturalisation des comportements politiques est d'autant plus insatisfaisante qu'elle prétend expliquer par des caractéristiques permanentes du territoire de profonds bouleversements politiques : en effet, la prégnance du FN sur la scène politique provençale<sup>2</sup> depuis 1984 nous semble indissociable d'un mouvement plus général d'affaiblissement d'une gauche pourtant autrefois dominante dans la région et d'une montée en puissance de la droite<sup>3</sup>. Ce basculement s'est produit de manière très rapide, au cours des années 1980.

Refuser de céder à cette naturalisation des comportements électoraux implique alors de montrer quelles dynamiques démographiques, sociologiques, économiques, voire politiques sont à l'origine du succès du Front national en région PACA. Il s'agit ainsi de montrer *comment* se déploie le vote en faveur du Front national dans ce territoire, plutôt que *pourquoi*. Afin de s'inscrire en compléments de travaux antérieurs, la présente contribution portera essentiellement sur la période ouverte par l'élection présidentielle de 1995.

Nous montrerons dans un premier temps que, si on essaie de caractériser les votes en faveur FN en région PACA par rapport au plan national, on peut pointer certains points communs mais aussi de réelles spécificités. Dans un deuxième temps, on reviendra sur les logiques territoriales du vote FN au sein même de la région.

## Une réelle spécificité méridionale ?

Nous l'avons dit, certains observateurs ont souligné la spécificité de la région PACA et, au-delà, du pourtour méditerranéen au regard du vote frontiste. Une telle interprétation semble corroborée par l'investissement politique dont ce territoire a fait l'objet par le Front lui-même, qui y a parachuté ses dirigeants les plus prestigieux, de Bruno Mégret (devenu

---

<sup>1</sup> Simon Sabiani, initialement militant communiste, quitte le PCF en 1923 et devient député (1928), premier adjoint puis maire (1931) de Marseille. Il connaît au cours des années 1930 une évolution politique vers l'extrême droite (il rejoint le PPF de Doriot en 1936), et assoit son pouvoir notamment sur les liens tissés avec le grand banditisme marseillais (Spirito et Carbone, Guérini). Voir J.-B. Nicolaï, *Simon Sabiani, un chef à Marseille, 1919-194*, Paris, Olivier Orban, 1991.

<sup>2</sup> Par facilité de langage, et sauf indication contraire, nous utiliserons l'adjectif « provençal » afin de qualifier l'ensemble de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

<sup>3</sup> Nous renvoyons sur ce point aux analyses développées dans J. Gombin, P. Mayance (eds.), *Droit(es) aux urnes en région PACA ! L'élection présidentielle de 2007 en région Provence-Alpes-Côte d'Azur*, Paris, L'Harmattan, 2009.

maire consort de Vitrolles en 1997) à Jean-Marie Le Pen lui-même, tête de liste aux élections régionales en 2010, après sa mésaventure de 2004<sup>1</sup>. En outre, l'histoire, ancienne comme plus récente, de la région fournit des arguments à ceux qui voudraient voir dans le passé l'explication du présent : terre d'immigration de longue date, la Provence offrit dès la Troisième république des succès non négligeables à des forces politiques d'extrême-droite, de l'Action française de Maurras, martégal et ami personnel et politique du félibre Mistral, aux ligues des années 1930 ; de plus, la fin de l'Empire colonial et le rapatriement des Pieds-noirs touchèrent de plein fouet une région dont l'économie avait largement partie liée à la transformation des produits importés d'Algérie. Plusieurs auteurs interprètent ainsi le succès frontiste en PACA comme un contre-coup de la fin de l'Empire et de l'implantation de rapatriés d'Afrique du Nord<sup>2</sup>.

Pourtant, on ne saurait se contenter de ces arguments. En effet, la Provence n'est pas, tant s'en faut, la seule région dans laquelle diverses forces d'extrême-droite ont rencontré un certain succès ; or, il est aisé de constater que la carte électorale du Front national à partir du milieu des années 1980, carte électorale étonnamment marquée et stable dans le temps, ne coïncide avec celle d'aucune autre force politique antérieure. De plus, l'assimilation « présence de rapatriés » = « vote FN » est bien trop rapide, comme l'ont montré les travaux d'Emmanuelle Comtat<sup>3</sup>, et comme d'ailleurs le laisse deviner la carte du vote FN, loin de se superposer à celle des rapatriés.

Ce n'est donc pas dans cette direction d'une naturalisation historique de l'affinité élective de la région PACA pour l'extrême-droite qu'il faut chercher. La thèse que nous défendons, et que nous avons tenté d'étayer ailleurs<sup>4</sup>, est qu'il existe en France plusieurs configurations causales, territorialisées, menant au vote en faveur du Front national. Cette analyse repose sur l'étude du vote en faveur de Jean-Marie Le Pen lors des élections présidentielles de 1995, 2002 (les deux tours) et 2007, en fonction de nombreuses variables démographiques, sociales et économiques, et sur le recours à des modèles statistiques relativement complexes, les modèles multiniveaux. On ne peut ici rentrer dans le détail de l'analyse statistique<sup>5</sup>, mais celle-ci permet de montrer que la relation entre une variable

---

<sup>1</sup> Le président du Front national avait alors été empêché de diriger la liste de son parti aux élections régionales, faute de domiciliation valide dans la région. Son portrait, cadré serré, figurait néanmoins sur les affiches électorales.

<sup>2</sup> D. Van Eeuwen, J. Viard, *Main basse sur la Provence et la Côte d'Azur*, *op. cit.*

<sup>3</sup> E. Comtat, *Les pieds-noirs et la politique : quarante ans après le retour*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009.

<sup>4</sup> J. Gombin, « Analyse écologique, modèles multi-niveaux et sociologie électorale : l'exemple des votes pour le Front national », communication au congrès de l'AFSP, session communes aux ST 5 et 13, Grenoble, 2009.

<sup>5</sup> On renvoie le lecteur curieux de cette question au texte précédemment cité.

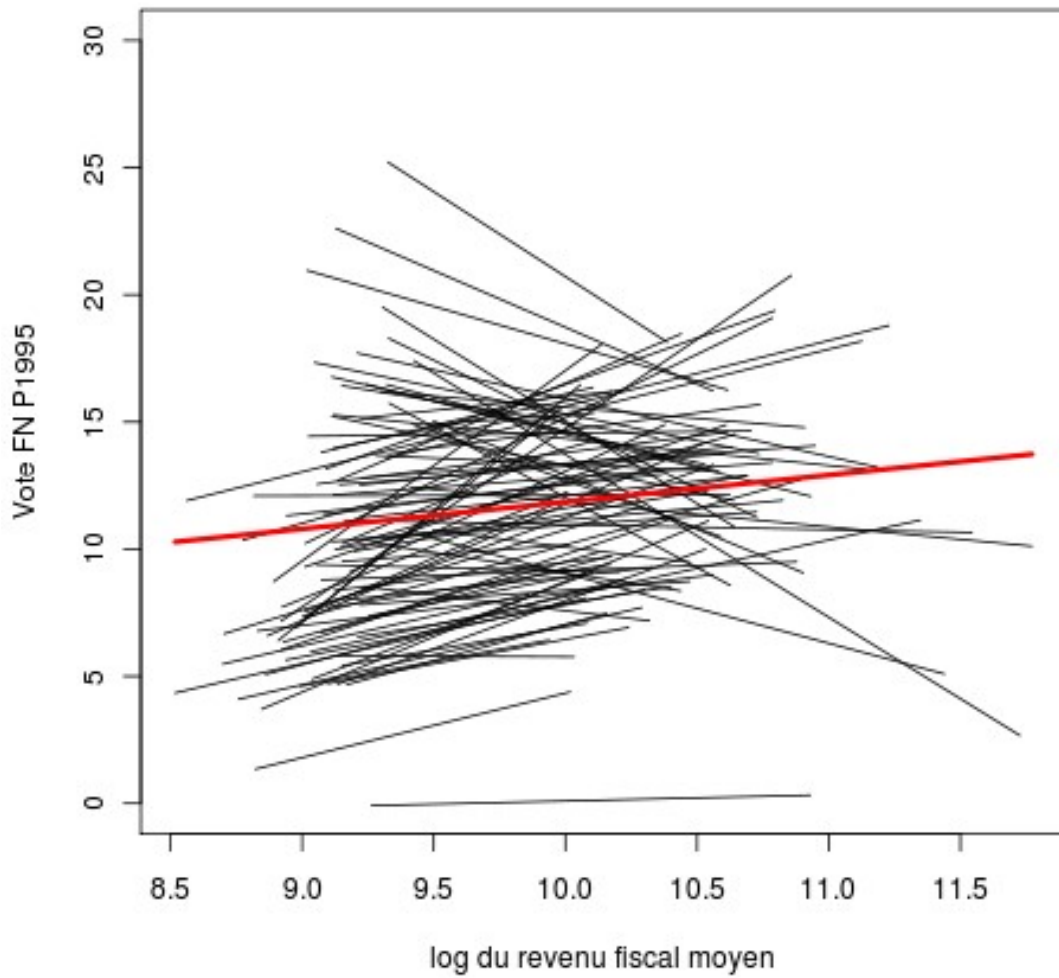
explicative donnée et le vote Front national peut varier fortement dans le temps et dans l'espace.

A titre d'exemple, intéressons-nous un instant à la relation entre le niveau du vote pour le Front national dans une commune donnée et le revenu fiscal moyen de cette même commune<sup>1</sup>. La modélisation multiniveau retenue permet d'estimer, pour chaque département, une relation entre ces deux variables. Le graphique 1 montre ainsi que la relation entre revenu fiscal moyen d'une commune et vote Le Pen au premier tour de l'élection présidentielle de 1995 varie de manière très significative d'un département à l'autre. La carte 1 illustre les mêmes résultats en les spatialisant. On constate ainsi que, dans certains départements, comme le Bas-Rhin ou les Bouches-du-Rhône, le vote en faveur de M. Le Pen en 1995 varie en fonction inverse du revenu fiscal moyen, tandis que dans d'autres départements, tels la Haute-Loire ou les Pyrénées-Orientales, ils croissent de concert.

---

<sup>1</sup> On utilise en réalité le logarithme du revenu moyen, car celui-ci ne suit pas une distribution normale.

### Vote FN et revenu fiscal moyen en 1995



Graphique 1. Chaque segment de droite correspond à la relation entre le log du revenu fiscal moyen et le vote Le Pen lors du premier tour de l'élection présidentielle de 1995 dans un département. Le segment de droite rouge figure cette même relation au plan national. Sources : ministère de l'intérieur ; DGI ; calculs de l'auteur.



FN y est plus élevé que la moyenne, et il s'agit de terres majoritairement déchristianisées<sup>1</sup>, à l'exception de l'Est alsacien. Les départements appartenant à cette classe sont situés dans la moitié Nord-Nord Est de la France ; il faut cependant y ajouter les Bouches-du-Rhône, la Gironde et une partie de la région Rhône-Alpes. On pourrait dire, de manière lapidaire, qu'ici le vote frontiste est lié au déclin industriel et à l'effondrement de la France issue de la révolution industrielle.

La deuxième configuration, en bleu clair, constitue un type intermédiaire entre les trois autres, et présente des caractéristiques moyennes par rapport aux autres.

La troisième configuration causale concerne les départements dans lesquels le vote FN est, en moyenne, le plus faible – ses « terres de mission ». On reconnaît, en vert clair, sur la carte 2, la France de l'Ouest, rurale et classiquement conservatrice, de tradition chrétienne. Dans ces départements, le vote FN est le plus élevé là où la réalité sociale s'éloigne de cette image traditionnelle, là où l'économie « productive » est implantée, parfois s'est implantée au cours des quarante dernières années, là où les changements les plus profonds se sont faits sentir. Ici, le vote Front national apparaît donc comme étant lié à – une conséquence ? – la modernisation, au changement.

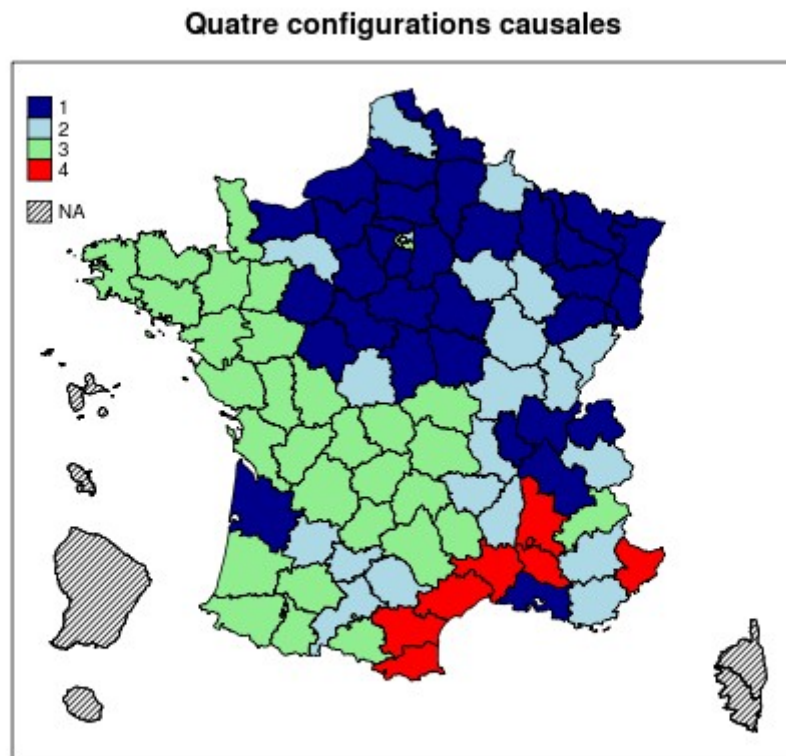
Enfin, le quatrième type de configuration causale, qui ne rassemble que sept départements, tous situés dans le Midi méditerranéen (Pyrénées-Orientales, Aude, Hérault, Gard, Vaucluse, Drôme et Alpes-Maritimes) – le Midi rouge déchristianisé en somme, à l'exception des Bouches-du-Rhône –, se caractérise par son vote FN plus élevé que la moyenne, un vote FN urbain ou périurbain mais pas rural, un vote FN des ouvriers résidant dans les zones les plus désindustrialisées, qui par le « miracle » de la spéculation foncière et de l'héliotropisme, se retrouvent être aussi des zones où vivent des ménages à hauts revenus. Dans cette configuration causale, le vote FN croît en même temps que le revenu fiscal moyen, c'est-à-dire qu'il croît en même temps que les inégalités socio-économiques dans une même commune deviennent plus insupportables. Ici, le vote frontiste n'est pas tant lié au déclin industriel, et encore moins à un développement qui serait venu déranger les équilibres

---

<sup>1</sup> On a utilisé, comme variables illustratives – et ne rentrant donc pas dans l'analyse – la pratique religieuse telle que mesurée par le chanoine Boulard dans les années 1950 (François-André Isambert et Jean-Paul Terrenoire, *Atlas de la pratique religieuse des catholiques en France*, Paris, Presses de la FNSP/Éditions du CNRS, 1980) d'une part, la part des enfants scolarisés dans l'enseignement privé en 2007 d'autre part.



traditionnels, mais plutôt à l'exacerbation des tensions dans des territoires qui connaissent les inégalités les plus criantes du pays<sup>1</sup>, comme l'avait senti Christophe Traïni<sup>2</sup>.



Carte 2. Les départements ont été répartis, au moyen d'une classification automatique (K-means), en quatre configurations causales. La configuration 1, en bleu foncé, est celle intitulée « déclin industriel » ; la configuration 2, en bleu clair, est la « configuration intermédiaire » ; la configuration 3, en vert clair, correspond aux « zones de mission » ; enfin, la quatrième configuration, en rouge, renvoie au « Midi méditerranéen ». Sources : ministère de l'intérieur ; RGP 1999 INSEE ; DGI ; fonds cartographique GEOFLA/IGN ; calculs de l'auteur.

Dans ce contexte, la région PACA n'apparaît pas comme un ensemble homogène : si le Vaucluse ou les Alpes-Maritimes relèvent de la configuration causale 4 (« Midi méditerranéen »), les Bouches-du-Rhône présentent un profil de vote en faveur de Jean-Marie Le Pen proche de celui du Nord ou de l'Alsace, caractéristique d'un territoire marqué par un passé industriel. La région administrative n'apparaît ainsi pas comme un découpage pertinent

<sup>1</sup> O. Pégaz-Blanc et M. Martin, « Marseille-Aix-en-Provence, Nice, Toulon et Avignon : des revenus peu élevés et plus dispersés que dans les autres aires urbaines », *Sud INSEE l'essentiel*, 2006, 95, [http://www.insee.fr/fr/insee\\_regions/provence/themes/sud\\_essentiel/sie95/sie95.pdf](http://www.insee.fr/fr/insee_regions/provence/themes/sud_essentiel/sie95/sie95.pdf).

<sup>2</sup> C. Traïni, « L'épicentre d'un 'séisme électoral'. Le vote Front national en région PACA », in C. Traïni (ed.), *Vote en PACA : les élections 2002 en Provence-Alpes-Côte d'Azur*, Paris, Khartala, 2004.

du point de vue des logiques du vote en faveur du vote pour le Front national<sup>1</sup>. Pour autant, une logique spécifique au Midi méditerranéen émerge, fortement spatialisée. Cela démontre toute la pertinence d'une approche localisée du vote, ne faisant pas l'hypothèse *a priori* de comportements électoraux répondant aux mêmes logiques partout et tout le temps.

## **Logiques sociodémographiques et logiques politiques en PACA**

Reste alors à interroger de plus près les logiques du vote en faveur du Front national en région PACA.

De ce point de vue, s'intéresser à l'élection présidentielle de 2007 permet d'interroger ces logiques dans une situation de basses eaux électorales. En effet, le cycle électoral de 2007, aux plans national comme régional, a vu un affaiblissement considérable des positions du parti d'extrême droite. On a alors pu assister à un renforcement de la droite gouvernementale, qui avait déjà gagné du terrain depuis plus de vingt ans, dans une région autrefois caractérisée par une orientation majoritaire à gauche. Jean-Marie Le Pen obtient ainsi, le 22 avril 2007, 13,84 % des suffrages exprimés (11,48 % des inscrits). Ce score le situe trois points et demi au dessus de la moyenne nationale (10,44 % des exprimés), mais très en retrait par rapport aux scores enregistrés en 2002. Le tableau 1 montre ainsi comment 2007 se situe au creux de la vague pour le Front national en PACA : jamais ce parti n'y avait recueilli aussi peu de voix à une élection présidentielle<sup>2</sup>, que ce soit en termes absolus ou relatifs. Cela résulte d'un double mouvement : d'une part, l'audience électorale du Front national est au plus bas, au plan national, en 2007 ; d'autre part, la surreprésentation du FN en PACA est plus faible, en 2007, qu'elle n'a jamais été (33 % seulement, contre 56 % au deuxième tour de l'élection présidentielle de 2002 et même 66 % en 1988).

---

<sup>1</sup> Au demeurant, il n'est pas évident que les départements le soient davantage, même s'ils bénéficient d'une histoire bien plus longue. Il faut d'ailleurs noter que Derivry et Dogan ont jadis souligné la pertinence de cet échelon comme « espace de référence » : D. Derivry et M. Dogan, « Unité d'analyse et espace de référence en écologie politique. Le canton et le département français », *Revue française de science politique*, 1971, vol. 21, n° 3, pp. 517-570.

<sup>2</sup> A l'exception de l'élection présidentielle de 1974.

	1988	1995	2002 (1 <sup>er</sup> tour)	2002 (2 <sup>e</sup> tour)	2007
Voix	538.474	471.081	498.830	634.180	377.830
Inscrits	19,52 %	16,19 %	16,48 %	20,95 %	11,48 %
Exprimés	24,54 %	21,58 %	23,35 %	27,69 %	13,84 %
Indice de représentation	166	137	141	156	133

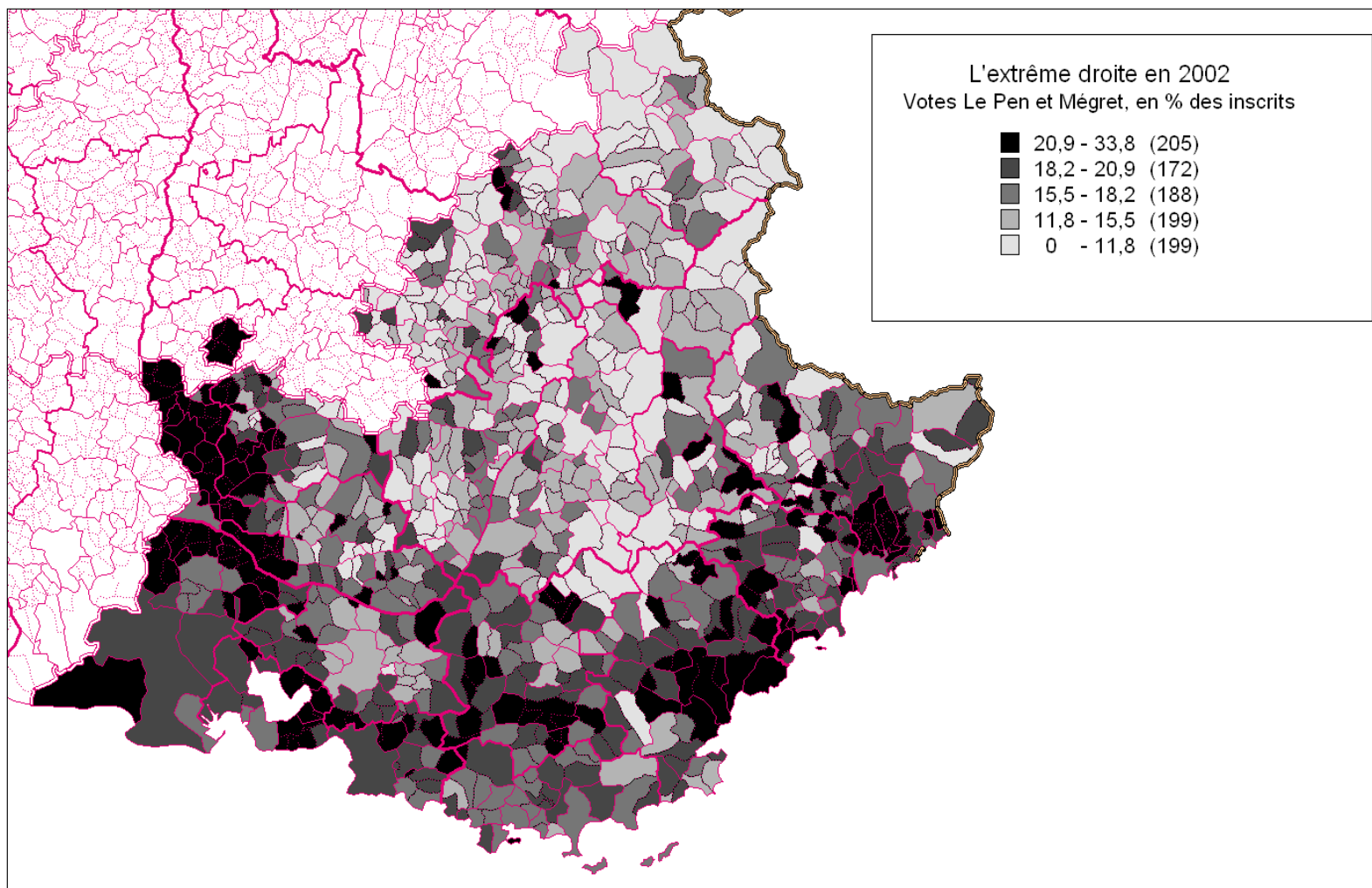
Tableau 1. Résultats de Jean-Marie Le Pen aux élections présidentielles en région PACA. L'indice de représentation est calculé en rapportant le score réalisé en % des inscrits en PACA au score réalisé en % des inscrits dans la France entière. Source : ministère de l'intérieur/Centre de données socio-politiques (CDSP) ; calculs de l'auteur.

Malgré ce repli important du vote en faveur de Jean-Marie Le Pen entre 2002 et 2007, les structures géographiques du vote demeurent proches, comme le montrent les cartes 2 et 3. Les zones de force du vote en faveur du Front national sont une large bande littorale, qui se poursuit le long de la vallée du Rhône. A l'inverse, l'arrière-pays, notamment alpin apparaît, à l'échelle régionale, comme une zone de mission pour le Front.

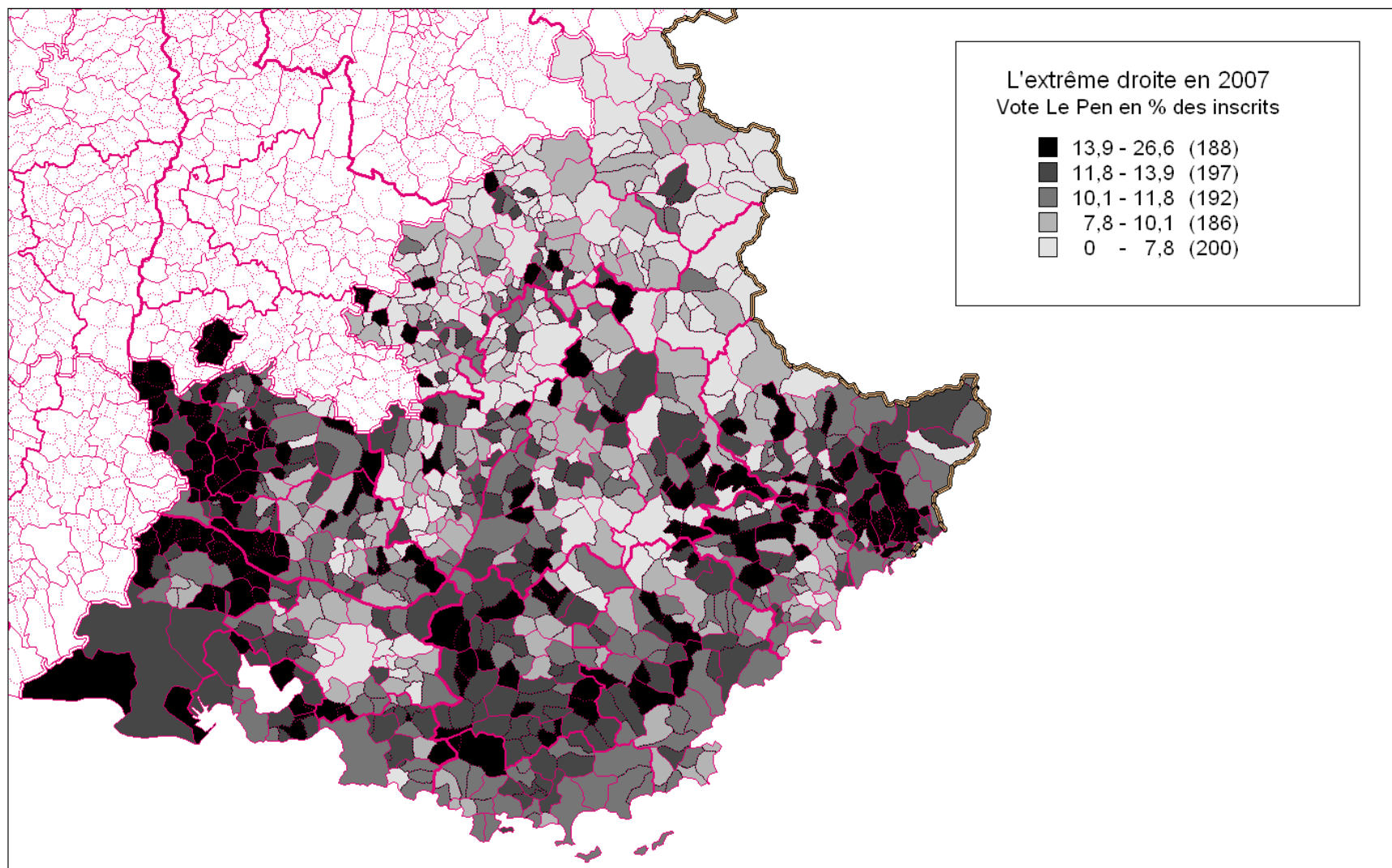
La stabilité de la structure géographique du vote est toutefois relative : on observe sur les cartes qu'en 2002, au premier tour, le caractère littoral du vote FN est plus marqué qu'en 2007, où à l'inverse le Front enregistre ses plus hauts scores dans l'arrière-pays immédiat, à 15 ou 20 kilomètres du littoral. L'évolution en niveau se traduit donc aussi par une évolution en structure – un constat assez largement confirmé par le calcul du coefficient de corrélation. Ainsi, la structure territoriale du vote Le Pen en 2007 et celle des votes Le Pen et Mégret au premier tour de 2002 sont-elles associées par un  $R = 0,73^{**1}$  - un niveau qui n'est pas exceptionnellement élevé en matière de stabilité de structure géographique du vote. Toutefois, il convient d'observer que cette stabilité relative varie de manière importante d'un département à l'autre : de 0,49\*\* dans les Alpes-Maritimes, à 0,88\*\* dans les Bouches-du-Rhône (et 0,79\*\* dans le Vaucluse). C'est ainsi à l'ouest de la région que la plus grande stabilité s'observe, tandis que dans les Alpes-Maritimes et à l'est du Var la carte électorale du Front national évolue assez sensiblement.

Sur quelles logiques sociales repose cette carte électorale ? Qui sont les électeurs qui, même au creux de la vague, portent leur suffrage sur Jean-Marie Le Pen ? Dans quelle mesure se distinguent-ils, ou pas, des électeurs de la droite gouvernementale ? Afin de répondre à ces questions, nous allons rapprocher les données électorales de données sociodémographiques, issues du recensement général de la population de 1999 mené par l'INSEE.

<sup>1</sup> Les \*\* indiquent une significativité des coefficients de corrélation à 5 %, les \* à 10 %.



Carte 2. Vote pour Le Pen et Mégrét lors du premier tour de l'élection présidentielle de 2002 en région PACA, en % des inscrits. Source : ministère de l'intérieur, fonds cartographique : GEOFLA/IGN.



Carte 3. Vote pour Le Pen lors du premier tour de l'élection présidentielle de 2007 en région PACA, en % des inscrits. Source : ministère de l'intérieur, fonds cartographique : GEOFLA/IGN.

Pour appréhender la structure sociale, on s'appuie ici sur les catégories socioprofessionnelles (CSP) en 42 positions, qui permettent une appréhension fine des positions sociales, que les CSP en 8 positions, habituellement employées, ne permettent pas. Cependant, 42 variables indépendantes seraient bien trop nombreuses pour une régression linéaire multiple. Aussi, nous avons synthétisé ces 42 variables au moyen d'une analyse en composantes principales (ACP), technique d'analyse des données permettant de dégager les dimensions principales structurant un ensemble de données (ici la proportion de chacune des 42 CSP dans la population active, pour chaque commune)<sup>1</sup>. On retient pour l'analyse les quatre premières composantes.

La première composante oppose des territoires ruraux et agricoles à d'autres territoires davantage urbains et caractérisés par une population active au capital scolaire important. En bref, il s'agit ici du clivage urbain/rural.

La deuxième composante est davantage liée à la hiérarchie sociale et à la dotation en capitaux. Elle est très liée au niveau d'éducation (capital scolaire), ainsi qu'à la présence sur le territoire communal de résidences secondaires. Cette composante opposerait ainsi des territoires attractifs, notamment pour les retraités, à forte qualité de vie, à des territoires moins attractifs mais davantage caractérisés par l'activité industrielle. Si on cartographie cette dimension, on constate qu'elle est faiblement spatialisée, ou plus précisément qu'elle est spatialisée à un niveau plus fin que les autres dimensions considérées.

La troisième composante est sans doute la plus difficile à interpréter. Comme la première composante, les agriculteurs pèsent fortement sur cette composante. Mais, à l'inverse de la composante concernant le clivage rural/urbain, cette troisième composante oppose en réalité les territoires au sein même des espaces ruraux, entre ceux dans lesquels la fonction agricole est toujours importante, et ceux qui sont davantage liés aux secteurs secondaires et tertiaires de l'économie, davantage périurbanisés ou rurbanisés. Ainsi, le nombre de voitures par ménage est fortement corrélé à cette dimension<sup>2</sup>, de même que le statut de propriétaire ou locataire de sa résidence principale. Cette composante est ainsi celle du rural « profond » par opposition au rural « en voie d'urbanisation ».

---

<sup>1</sup> Le détail des analyses statistiques présentées ici peut être consulté dans J. Gombin, « Que sont les électeurs du Front national devenus ? L'extrême droite, la droite et les autres en région PACA », in J. Gombin et P. Mayance (eds.), *Droit(es) aux urnes en PACA. L'élection présidentielle de 2007 en région Provence-Alpes-Côte d'Azur*, Paris, L'Harmattan, 2009.

<sup>2</sup> On sait que le fait de posséder deux voitures ou plus par ménage est très caractéristique des zones périurbaines. Cf. T. Le Jeannic, « Radiographie d'un fait de société : la périurbanisation », *INSEE Première*, 1997, n° 535.

Enfin, la quatrième composante concerne l'implantation des agents de la fonction publique (ou assimilés), à quelque niveau que ce soit, et militaires et policiers compris.

Un modèle de régression linéaire multiple est construit, prenant ces quatre composantes principales comme variables dépendantes. Les données utilisées sont agrégées, au niveau de la commune (N = 963), et pondérées par la racine carrée du nombre d'inscrits dans une commune. Le tableau 2 présente les résultats de ce modèle.

R <sup>2</sup> = 0,26	Coefficients non standardisés		Coefficients standardisés		
	B	Std. error	Beta	t	Sig.
(Constante)	11,532	,088		131,51	,000
Rural/urbain	-,128	,088	-,040	-1,455	,146
Quantité de capitaux	1,428	,088	,452	16,285	,000
Rural profond/rurbanisation	-,286	,088	-,091	-3,258	,001
Fonction publique	-,683	,088	-,216	-7,787	,000

Tableau 2. Résultats du modèle de régression linéaire multiple pour le vote en faveur de Jean-Marie Le Pen au premier tour de l'élection présidentielle de 2007 en région PACA. Source : ministère de l'intérieur, RGP 1999 INSEE, calculs de l'auteur.

Cette régression nous permet d'en apprendre beaucoup sur le vote en faveur de Le Pen. En premier lieu, le candidat du FN obtient des scores d'autant plus élevés que la commune considérée accueille des populations peu dotées en capitaux (scolaire ou économique). Cette dimension est, de manière nette, la plus déterminante. Une position basse dans la hiérarchie sociale semble ainsi fortement liée au vote en faveur de J.-M. Le Pen. Cela confirme ce que de nombreux travaux ont déjà montré – mais qui demeure un sujet de controverse. Toutefois, ce n'est pas là la seule logique du vote en faveur du Front national. En effet, celui-ci est le fait, pour l'essentiel, de salariés du secteur privé ou d'inactifs. Le fait d'appartenir au secteur public semble en quelque sorte détourner du vote frontiste. L'importance politique du clivage entre « gens du public » et « gens du privé » avait d'ailleurs déjà été relevée par François de Singly et Claude Thélot<sup>1</sup>. Enfin, à un moindre degré, le caractère plus ou moins urbain du territoire joue un rôle : en effet, comme le montrent les composantes 1 et 3, M. Le Pen obtient de meilleurs résultats dans les territoires ruraux en voie

<sup>1</sup> F. de Singly et C. Thélot, *Gens du privé, gens du public. La grande différence*, Paris, Dunod, 1988.

d'urbanisation. On peut faire l'hypothèse, sans pouvoir davantage l'étayer ici, que des conflits d'usage liés à ces transformations des territoires sont à l'origine de tensions sociales favorisant le vote en faveur du Front national. Ainsi, si l'on souhaitait se livrer au jeu des portraits robots, on pourrait dire que l'électeur-type du Front national en PACA en 2007 est un salarié du privé, plutôt peu doté en capitaux (ouvrier ou employé), résidant dans une commune périphérique aux grands pôles urbains. Mais ce serait oublier un peu vite la multidimensionnalité de ce vote. De plus, il convient de replacer ces résultats dans leur contexte : celui d'un niveau historiquement bas du vote pour le Front national en PACA, et à l'inverse d'un vote en faveur du candidat de la droite gouvernementale, Nicolas Sarkozy, historiquement élevé au premier tour. Dès lors, on peut faire l'hypothèse que le caractère très marqué du vote de classe en faveur du FN provient d'une forte polarisation sociale entre Nicolas Sarkozy, qui recueillerait les votes des classes moyennes et supérieures, et Jean-Marie Le Pen, qui attirerait ceux des classes populaires. De ce point de vue, un véritable clivage de classe opposerait ainsi ces deux candidats, au-delà de leurs possibles convergences en termes d'enjeux de campagnes (*issues*). Cette hypothèse est confortée par une régression linéaire multiple menée sur le vote en faveur de Nicolas Sarkozy au premier tour de l'élection présidentielle de 2007, selon les mêmes modalités et avec les mêmes variables dépendantes que la régression ci-dessus<sup>1</sup>, qui montre que le coefficient B affectant la composante « quantité de capitaux » est de -2,675 – il présente donc un signe opposé à celui du vote pour le FN et une intensité plus élevée encore. En PACA, en 2007, l'UMP représente donc les classes supérieures, tandis que le Front national relève davantage d'électorats populaires. Au passage, cela signifie que la position sociale continue de jouer un rôle majeur dans les comportements électoraux, si on accepte de ne pas raisonner uniquement en termes de deux gros blocs « gauche » et « droite » hétérogènes et d'utiliser les nomenclatures adéquates<sup>2</sup>.

On le voit, les logiques sociales sont liées également à des logiques politiques, relatives aux relations entre les forces politiques et aux transferts de vote entre elles. Il convient donc de s'intéresser à ces logiques politiques. L'interrogation principale, tant d'ailleurs du point de vue des acteurs politiques que de la science politique, porte sur les rapports entre les votes pour la droite gouvernementale et l'extrême-droite. En 2007, cette question a été généralement abordée sous l'angle du « siphonage » supposé des électeurs de Jean-Marie Le Pen par Nicolas Sarkozy : celui-ci aurait bénéficié des votes de nombreux

<sup>1</sup> Pour le détail des résultats de cette régression, on renvoie à J. Gombin, « Que sont les électeurs du Front national devenus ? », *op. cit.*

<sup>2</sup> De ce point de vue, l'index d'Alford, qui reste souvent l'outil utilisé pour vérifier l'existence du vote de classe, est aussi caricatural que possible, en distinguant simplement gauche et droite et ouvriers et non-ouvriers.



électeurs frontistes<sup>1</sup>. Cette thèse pose d'emblée le problème de savoir ce qu'est un électeur frontiste : quand et combien de fois faut-il avoir voté pour le FN pour être considéré tel ? En particulier, les électeurs du FN au premier tour de la présidentielle de 2002 ne sont sociologiquement pas les mêmes que ceux du deuxième tour...

Naturellement, sauf à commettre la fameuse « erreur écologique<sup>2</sup> », on ne peut inférer directement de données agrégées telles que celles que nous utilisons le comportement des individus et, dans le cas présent, les évolutions de ces comportements. D'autant que la population électorale se renouvelle, à un rythme particulièrement soutenu semble-t-il entre 2002 et 2007. Il n'en reste pas moins que, si l'on met de côté un instant le purisme méthodologique<sup>3</sup>, l'étude des données agrégées permet de tirer de précieuses leçons. On peut alors vérifier empiriquement quel est le degré de porosité entre les électors de droite gouvernementale et d'extrême-droite.

Commençons par examiner dans quelle mesure la structure géographique du vote exprimé en faveur de Nicolas Sarkozy le 22 avril 2007 se rapproche de celle des votes d'extrême droite le 21 avril 2002, en utilisant le coefficient de corrélation linéaire. En effet, certains observateurs, au vu des cartes, ont pu affirmer que le vote Nicolas Sarkozy épousait les (anciennes) frontières du vote frontiste<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> M. Bussi et J. Fourquet, « Election présidentielle 2007. Neuf cartes pour comprendre », *Revue française de science politique*, 2007, vol. 57, n° 3-4, pp. 411-428, et N. Mayer, « Comment Nicolas Sarkozy a rétréci l'électorat Le Pen », *Revue française de science politique*, 2007, vol. 57, n°3-4, pp. 429-445.

<sup>2</sup> La référence séminale en la matière est W. S. Robinson, « Ecological correlations and the behavior of individuals », *American Sociological Review*, 1950, vol. 15, n° 3, pp. 351-357. Pour une présentation en langue française, un peu vieillie aujourd'hui, voir : R. Boudon, « Propriétés individuelles et propriétés collectives : un problème d'analyse écologique », *Revue française de sociologie*, 1963, vol. 4, n° 3, pp. 275-299. L'erreur (ou fallace) écologique peut se définir comme l'inférence induite de comportements individuels sur la base de corrélations constatées sur des données agrégées.

<sup>3</sup> La réelle difficulté théorique soulevée par Robinson ne doit pas éclipser la très grande fécondité des très nombreuses études menées sur la base de corrélations écologiques, dans de très nombreux domaines et en particulier dans le champ des études électorales.

<sup>4</sup> Ainsi, la géographe Céline Colange écrit : « [Nicolas Sarkozy] a réussi à s'imposer dans les bastions historiques du Front National, le nord et l'est de la France, le midi méditerranéen, les vallées de la Garonne et du Rhône ». Cf. C. Colange, « Présidentielle 2007 second tour : Nouvelle géographie des votes et réaligement partisan », *Cybergeo*, Elections présidentielles 2007 en France, mis en ligne le 15 mai 2007, modifié le 15 mai 2007. U.R.L. : <http://www.cybergeo.eu/index6022.html>. Consulté le 31 juillet 2007. Voir aussi les analyses de Jacques Lévy dans le quotidien *Libération* du 20 juin 2007, ainsi que M. Bussi et J. Fourquet, « Election présidentielle 2007. Neuf cartes pour comprendre », *Revue française de science politique*, 2007, vol. 57, n° 3, pp. 411-428.

Département	Coefficient de corrélation
Alpes de Haute-Provence (n = 200)	,27**
Hautes-Alpes (n = 177)	,25**
Alpes-Maritimes (n = 163)	,16*
Bouches-du-Rhône (n = 119)	-,10
Var (n = 153)	,10
Vaucluse (n = 151)	,34**
Région PACA (n = 963)	,37**

Tableau 3. Coefficient de corrélation entre le vote, en % des inscrits, pour l'extrême-droite (Le Pen et Mégret) au premier tour en 2002 et le vote, en % des inscrits, pour Nicolas Sarkozy en 2007. Source : ministère de l'intérieur, calculs de l'auteur.

Le tableau 3 nous indique que la liaison statistique entre la structure géographique du conglomérat électoral d'extrême droite en 2002 et celle du conglomérat « Sarkozy » en 2007 est globalement faible ( $r = 0,37^{**}$ ). Elle est même insignifiante, ou significative à 10 % seulement, dans la moitié des départements, ceux qui comportent les zones littorales de la région<sup>1</sup>. Il faut donc très largement nuancer l'idée d'un lien fort et direct entre le vote en faveur de l'extrême droite en 2002 et le vote Sarkozy en 2007, même s'il est vrai que ce lien semble plus fort en PACA que pour la France dans son ensemble ( $r = 0,22^{**}$ ).

Cependant, il s'agit là de corrélations en niveau, alors qu'il convient de s'interroger sur les évolutions. En d'autres termes, les structures géographiques prises dans leur globalité ne seraient pas nécessairement ressemblantes, mais en revanche, la droite gouvernementale aurait progressé entre 2002 et 2007 là où l'extrême droite a le plus perdu de soutiens.

Cette hypothèse mérite d'être testée, d'autant que, comme on l'a déjà vu, les structures territoriales tant de la droite gouvernementale que de l'extrême droite ne sont que modérément stables entre 2002 et 2007. Il convient donc de calculer le coefficient de relation entre l'évolution enregistrée par la droite gouvernementale (Chirac, Madelin, et Bayrou en 2002 ; Sarkozy en 2007) entre les premiers tours des élections présidentielles de 2002 et 2007

<sup>1</sup> Le lecteur pourra s'étonner que le coefficient de corrélation soit plus élevé pour la région dans son ensemble que pour chacun des départements. Il s'agit là d'un « effet de restriction de l'étendue », bien connu des statisticiens. Chaque département connaît, par construction, une amplitude du vote d'extrême droite en 2002 aussi bien que du vote Sarkozy en 2007 plus faible que la région dans son ensemble. Dès lors, il n'est pas étonnant que le coefficient de corrélation, qui repose sur une analyse de covariance, soit plus faible pour les départements que pour la région dans son ensemble. Néanmoins, ce cas de figure, s'il est courant, n'est pas une règle. Cf. D. C. Howell, *Méthodes statistiques en sciences humaines*, Bruxelles, De Boeck, 1998, pp. 302 sq.

d'une part, et celle correspondante de l'extrême droite. Ces coefficients sont reportés dans le tableau 3.

Département	Coefficient de corrélation
Alpes de Haute-Provence (n = 200)	-,30**
Hautes-Alpes (n = 177)	-,26**
Alpes-Maritimes (n = 163)	-,31**
Bouches-du-Rhône (n = 119)	-,43**
Var (n = 153)	-,34**
Vaucluse (n = 151)	-,55**
Région PACA (n = 963)	-,43**

Tableau 4. Coefficient de corrélation entre l'évolution du vote, en % des inscrits, pour l'extrême droite et l'évolution du vote, en % des inscrits, pour la droite gouvernementale, entre le 21 avril 2002 et le 22 avril 2007. Source : ministère de l'intérieur, calculs de l'auteur.

Comme on le voit, l'hypothèse des « vases communicants » se vérifie partiellement, notamment dans les Bouches-du-Rhône et, plus encore, le Vaucluse. Il est très intéressant de noter que le transfert de voix de J.-M. Le Pen vers N. Sarkozy ne s'opère, semble-t-il, pas avec la même intensité dans les différents départements. Cela incite à prendre avec précaution des explications formulées au niveau national qui masquent en réalité des disparités territoriales importantes.

Si ces données ne permettent pas d'affirmer avec certitude qu'il y a eu des transferts massifs de voix entre Le Pen en 2002 et Sarkozy en 2007, cela rend toutefois cette hypothèse assez plausible. On peut même tenter d'évaluer, fût-ce grossièrement, l'ampleur de ces transferts. Pour cela, il convient d'opérer une régression linéaire multiple, en tentant d'« expliquer » les scores obtenus par Nicolas Sarkozy le 22 avril 2007 par les scores obtenus par les divers candidats de droite et d'extrême droite le 21 avril 2002. Cette opération permet d'estimer la part de chacun des agrégats électoraux de 2002 qui a voté en faveur de Nicolas Sarkozy en 2007, et le poids relatif que ces différents groupes représentent au sein de l'agrégat électoral « Sarkozy ». Mais avant de procéder à cette estimation, il convient d'en préciser certaines limites. Par construction, notre modèle ne prendra en compte que les votes de droite et d'extrême droite en 2002, laissant ainsi de côté (mais n'excluant pas) la possibilité que des électeurs ayant exprimé leur vote en faveur d'autres candidats en 2002 se soient prononcés en faveur de N. Sarkozy en 2007. De plus, il n'est pas inutile de rappeler que nous travaillons sur des données agrégées, qui n'autorisent par conséquent pas la déduction directe

des comportements individuels. Toutefois, nous pensons utile d'opérer une telle estimation, qui ne porte, on l'a compris, que sur des ordres de grandeur et qu'il ne faut pas prendre au pied de la lettre.

La variable « à expliquer » est ainsi le score obtenu par N. Sarkozy le 22 avril 2007, tandis que les variables « explicatives » sont les scores obtenus par J. Chirac, J.-M. Le Pen, A. Madelin et F. Bayrou lors du premier tour de l'élection présidentielle de 2002.

R <sup>2</sup> = 0,68	Coefficients non standardisés		Coefficients standardisés		
	B	Std. error	Beta	t	Sig.
(Constante)	3,234	,678		4,770	,000
Le Pen	,457	,027	,311	16,814	,000
Chirac	1,107	,037	,604	30,120	,000
Bayrou	,465	,093	,100	4,982	,000
Madelin	1,133	,105	,227	10,806	,000

Tableau 5. Résultats du modèle de régression linéaire multiple pour le vote en % des inscrits en faveur de Nicolas Sarkozy au premier tour de l'élection présidentielle de 2007 en région PACA. Source : ministère de l'intérieur, RGP 1999 INSEE, calculs de l'auteur.

La qualité globale du modèle est satisfaisante : le modèle de régression rend compte d'environ 68 % de la variation totale de la variable « expliquée » (R<sup>2</sup> = 0,68). Les estimations des coefficients du modèle figurent dans le tableau 5.

Les coefficients non standardisés (B) expriment la mesure dans laquelle, dans les contraintes du modèle, les variables « expliquées » et « explicatives » covarient. Ainsi, « toutes choses égales par ailleurs », chaque fois que la valeur de la variable Bayrou (vote en faveur de Bayrou en 2002, en % des inscrits) augmente d'une unité, le vote en faveur de Sarkozy en 2007 augmente de 0,47 unité environ. Comme l'unité de mesure est la même pour toutes les variables (pourcentage du corps électoral), ces coefficients peuvent faire l'objet d'une interprétation : les coefficients non-standardisés représentent une estimation de la part des divers agrégats électoraux de 2002 ayant porté leur suffrage sur Sarkozy le 22 avril 2007. Un coefficient supérieur à 1 indique une très bonne mobilisation et est rendu possible par la non prise en compte des abstentionnistes de 2002 dans le modèle. Ainsi, la quasi-totalité des électeurs de Chirac au premier tour de 2002 auraient choisi Nicolas Sarkozy en 2007, et ce dernier semble même avoir bénéficié d'une surmobilisation par rapport à 2002 dans les fiefs de l'UMP. A l'inverse, la proportion des électeurs de Le Pen au premier tour de 2002 ayant

choisi Nicolas Sarkozy le 22 avril 2007 serait comprise entre 45 et 50 %<sup>1</sup>. De la même manière, on constate que le choix de N. Sarkozy chez les électeurs ayant choisi Bayrou en 2002 est assez faible (environ 47 %), alors même que la ligne politique adoptée par le leader de l'UDF a sensiblement différé en 2007 de ce qu'elle était en 2002. En revanche, les électeurs d'A. Madelin se sont, semble-t-il, reportés massivement sur N. Sarkozy. Il faut toutefois se rappeler que ces estimations sont calculées sur une base agrégée, alors même que les corps électoraux réels se sont renouvelés de manière importante entre 2002 et 2007, et que ces estimations ont également tendance à masquer les va-et-vient de certains électeurs d'un candidat à l'autre, qui s'annulent les uns les autres lorsque les données sont agrégées.

Les coefficients standardisés permettent d'affiner le modèle en donnant une idée de la contribution de chaque variable au résultat final (en quelque sorte, cette mesure prend en considération un « effet taille »). La standardisation des coefficients est utilisée pour comparer des coefficients se rapportant à des variables exprimées dans des unités différentes. Les coefficients standardisés sont les coefficients que l'on trouverait si l'on avait effectué la régression linéaire multiple sur les variables que l'on aurait préalablement standardisées<sup>2</sup>. On note ainsi que si le coefficient non standardisé attaché au vote Madelin est très élevé, le coefficient standardisé est lui beaucoup plus faible : une interprétation en est que les électeurs de Madelin se sont fortement reportés sur N. Sarkozy, mais au final, cela a assez faiblement contribué au résultat total de N. Sarkozy : en effet, l'électorat Madelin était assez peu nombreux (2,92 % des inscrits). Plus intéressant pour ce qui nous concerne, on constate que les électeurs de Le Pen en 2002 contribuent de manière non négligeable à former l'agrégat

---

<sup>1</sup> Ce taux diffère de celui avancé par les chercheurs s'appuyant sur le Panel électoral français : cf. N. Mayer, « Les votes Le Pen du 21 avril 2002 au 22 avril 2007 », *Rapport sur le PEF 2007*, CEVIPOF, 2007, qui cite le chiffre de 35 % des électeurs lepénistes ou mégrétistes de 2002 qui se seraient exprimés en faveur de « la droite ou du centre » le 22 avril 2007. Toutefois, il faut souligner que ce chiffre est établi, s'agissant de 2007, sur des intentions de vote et non des reconstitutions de vote, et concernant 2002, sur des reconstitutions d'un vote datant de cinq ans, ce qui les rend assez peu fiables. Par ailleurs, compte tenu de l'imprécision des instruments de mesure, qu'ils soient de nature sondagière ou écologique, il n'est guère étonnant de trouver de telles différences, qui ne remettent pas en cause les ordres de grandeur. D'autres sondages, comme le sortie des urnes de la TNS SOFRES, évoquent le chiffre de 28%. On est cependant en droit de penser que ces sondages sous-estiment les reports de voix : en effet, on sait que le vote Le Pen est socialement stigmatisé et, de ce fait, souvent dénié. Dans ces conditions, un électeur déclarant avoir voté Sarkozy a bien peu de chance d'« avouer » (ou de se remémorer) son vote passé en faveur de Le Pen.

Précisons que bien que les chiffres que nous avançons dans le tableau 4 aient été calculés sur la base de données concernant la région PACA, les coefficients sont assez proches si l'on s'intéresse au pays dans son ensemble. Ainsi, le coefficient concernant la variable Le Pen est de 0,43 au lieu de 0,46.

<sup>2</sup> Standardiser une variable consiste à lui soustraire sa moyenne et à diviser le résultat par l'écart-type, de sorte que la variable standardisée soit de moyenne 0 et d'écart-type 1.

électoral « Sarkozy » en 2007 ( $\beta = 0,31$ ), même si cet apport demeure plus faible que celui de la droite de gouvernement.

Enfin, la constante, également appelée « ordonnée à l'origine », représente le niveau que prendrait théoriquement la variable « expliquée » si toutes les variables « explicatives » prenaient la valeur zéro. Dans le cas présent, on peut penser que cette ordonnée à l'origine représente en quelque sorte la progression générale, « structurelle », de la droite entre 2002 et 2007 – compte non tenu de l'apport venu de l'extrême droite. Logiquement, une bonne part de cet apport devrait alors venir de la meilleure mobilisation électorale (nous laissons ici de côté le renouvellement du corps électoral, puisque pour les besoins du raisonnement nous travaillons à corps électoral constant).

Au-delà des transferts de voix intervenus entre l'extrême droite et la droite de gouvernement entre 2002 et 2007, on peut aussi s'interroger sur la manière dont les électeurs qui ont voté pour Jean-Marie Le Pen le 22 avril 2007 se sont comportés lors du deuxième tour de l'élection présidentielle, face à une offre électorale restreinte à deux candidats, opposant classiquement le candidat de droite gouvernementale (N. Sarkozy) à la candidate de gauche gouvernementale (S. Royal). Cela permet en effet d'approfondir la réflexion sur la porosité existant entre vote de droite gouvernementale et vote d'extrême droite.

Pour cela, on utilise à nouveau la logique de la régression linéaire, préférable à celle du simple coefficient de corrélation linéaire dans un cas comme celui-ci où plusieurs variables assez largement indépendantes contribuent à la variable expliquée<sup>1</sup>. On a estimé deux modèles. Dans le premier, on cherche à expliquer le vote Sarkozy au deuxième tour par les votes Sarkozy, de Villiers et Bayrou du premier tour, ainsi qu'au moyen de l'abstention ; le deuxième modèle comporte les mêmes variables, auxquelles on ajoute le vote Le Pen au premier tour. La comparaison des deux modèles permet d'affirmer que le vote Le Pen joue un rôle non négligeable dans la formation de l'agrégat électoral Sarkozy au second tour : la qualité du modèle, mesurée par son  $R^2$  ajusté, est de 0,84 pour le modèle 1, contre 0,93 pour le modèle 2. Dit autrement, le modèle 2 rend compte de 93 % de la variance observée du vote Sarkozy au second tour, soit neuf points de mieux que le modèle 1. En outre, la valeur de la constante est réduite de plus de quinze unités.

---

<sup>1</sup> En d'autres termes, le coefficient de corrélation linéaire serait ici assez peu représentatif de la liaison existant entre vote Le Pen au premier tour et vote Sarkozy au deuxième tour, car le vote Sarkozy au premier tour intervient fortement dans la relation. Une autre solution serait de calculer des coefficients de corrélation partiels, c'est-à-dire « neutralisant » une ou plusieurs variables, dans une logique comparable à celle de la régression linéaire multiple.

R <sup>2</sup> = 0,93	Coefficients non standardisés		Coefficients standardisés		
	B	Std. error	Beta	t	Sig.
(Constante)	3,153	,821		3,842	,000
Abstention	,035	,022	,016	1,598	,110
Bayrou	,367	,028	,142	13,107	,000
De Villiers	1,207	,072	,154	16,795	,000
Sarkozy	1,058	,010	,946	105,34	,000
Le Pen	,711	,022	,327	32,232	,000

Tableau 6. Résultats du modèle de régression linéaire multiple pour le vote en % des inscrits en faveur de Nicolas Sarkozy au second tour de l'élection présidentielle de 2007 en région PACA (modèle 2). Source : ministère de l'intérieur, RGP 1999 INSEE, calculs de l'auteur.

Le tableau 6 figure les coefficients estimés du modèle 2. Sans surprise, le coefficient non standardisé se rapportant au vote Sarkozy est très proche de un. De la même manière, les électeurs de Philippe de Villiers semblent s'être très fortement reportés sur N. Sarkozy au deuxième tour. Pour ce qui nous intéresse, c'est-à-dire le vote Le Pen, il est affecté d'un coefficient non standardisé égal à 0,71 : environ 70 % des électeurs de Le Pen se seraient reportés sur Sarkozy au second tour<sup>1</sup>.

Les électeurs de PACA qui ont choisi Le Pen au premier tour de l'élection présidentielle se sont ainsi, pour une large majorité d'entre eux, portés sur Sarkozy au second tour. Mais, compte tenu du poids relativement faible que ces électeurs occupaient dans la population électorale au premier tour, ils ne représentent dans l'ensemble de l'électorat de N. Sarkozy le 6 mai 2007 qu'une part relativement faible. Toutefois, si le report a été du même ordre au plan national, on peut alors considérer que cet apport a été décisif dans la victoire remportée par le candidat de l'UMP le 6 mai 2007.

Pour conclure sur la question des transferts de voix en faveur de N. Sarkozy en provenance d'électeurs ayant voté pour un candidat d'extrême droite le 21 avril 2002, il ne faut pas attacher plus d'importance qu'ils n'en ont aux traitements statistiques sur données agrégées (ni d'ailleurs aux reconstitutions de parcours de vote par sondage, qui sont par nature

<sup>1</sup> Le PEF 2007, déjà évoqué, présente des résultats relativement proches : d'après lui, 59 % des électeurs de J.-M. Le Pen auraient voté en faveur de N. Sarkozy au second tour. On notera que les autres résultats de notre régression multiple sont également cohérents avec les résultats du PEF 2007 – à l'exception des estimations portant sur le choix des abstentionnistes du premier tour, dont on comprend aisément qu'il soit par nature assez difficile à évaluer, en particulier par sondage.

sujets à caution). En revanche, la convergence des indices nous autorise à formuler avec un certain degré de plausibilité l'hypothèse selon laquelle il y a bien eu, en PACA, un transfert important de voix d'électeurs ayant voté le 21 avril 2002 pour un candidat d'extrême droite, en faveur de N. Sarkozy, dans une proportion qu'on peut estimer, toutes réserves étant exprimées, entre 45 et 50 %<sup>1</sup>. En outre, une grande majorité des électeurs qui ont glissé un bulletin au nom de J.-M. Le Pen le 22 avril se sont reportés sur N. Sarkozy le 6 mai. On peut donc affirmer sans craindre de se tromper qu'il existe en région PACA, sur un strict plan électoral, une réelle porosité électorale entre droite gouvernementale et extrême droite.

Le Front national est, depuis 1984, un acteur majeur de la scène électorale en région PACA. Tour à tour parti de la petite bourgeoisie de droite radicalisée, parti interclassiste et parti soutenu par les classes populaires, le FN a contribué à une profonde restructuration de la scène politique régionale, prenant sa part à la profonde droitisation d'une région autrefois marquée par son attachement profond et ancien à la gauche, avec en toile de fond les mutations sociales du territoire, caractérisé par une urbanisation toujours croissante sur la bande littorale, une forte concentration des richesses sur cette même bande et, dans le même temps, un niveau élevé d'inégalités au sein même des territoires urbains. Difficile de ne pas voir dans la restructuration de la scène politique régionale la traduction de ces inégalités et des conflits dans les usages du territoire (accès au logement, à l'emploi, aux espaces naturels...) qui en découlent.

---

<sup>1</sup> On pourrait se demander si l'intensité du report varie dans l'espace. Sans trancher définitivement la question, les recherches exploratoires que nous avons effectuées nous autorisent à penser que l'intensité du report est à peu près constante dans l'espace régional.